

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la deuxième (2<sup>e</sup>) assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la quarante-sixième (46<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 16 décembre 2015 à 17 h 30, à la salle André-Surprenant et par conférence téléphonique.

Présents : M. Paul Calce (par téléphone)  
M<sup>me</sup> Caroline Chiasson  
M. Robert Drolet  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard  
M<sup>me</sup> Josée Méryneau (par téléphone)  
M<sup>me</sup> Francine Paquette  
M<sup>me</sup> Carole Rivest Turgeon  
M. Pierre-Luc Tremblay  
M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault  
M. Stéphane Gauthier (par visioconférence)  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gareau (par téléphone)

Absents : M. Nicolas Fournier  
M. Marc-André Durand

Invités : M<sup>me</sup> Diane Bournival, Service des affaires corporatives  
M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, Direction FCSEI  
M. Alain Aubuchon, Direction vie étudiante  
M<sup>me</sup> Carole Bradley, Direction finances  
M<sup>me</sup> Chantal Henri, Direction ressources humaines  
M<sup>me</sup> Isabelle Daboval et plusieurs membres du corps professoral et quelques étudiants de l'AGES  
M. Benoit Léonard, président de l'ACCSTJ

M. Pierre-Luc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et aux invités. Il constate ensuite le quorum et procède à l'ouverture de cette assemblée extraordinaire. M<sup>me</sup> Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour :

## Ordre du jour

- 01.01 EO Adoption de l'ordre du jour
- 01.02 EO Résolution – Adoption des recommandations du comité de sélection, nomination et embauche de la personne qui occupera le poste de directrice générale ou de directeur général
- 01.03 EO Levée de l'assemblée

Le Syndicat des des professeures et professeurs a demandé au président du conseil l'autorisation de permettre à ses membres de se présenter en début de séance et de procéder à la lecture d'une lettre adressée à l'ensemble des membres du conseil d'administration. Le président a accepté cette demande de l'exécutif. M<sup>me</sup> Isabelle Daboval et d'autres membres du comité de mobilisation et de l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme se relaient pour la lecture de cette lettre. Les auteurs de la lettre blâment les membres du conseil d'administration d'avoir procédé à la sélection de la prochaine direction générale pendant la période de négociations en vue du renouvellement de leur convention collective. Comme le Syndicat boycotte les instances du collège, dont la commission des études, les deux enseignants siégeant au conseil d'administration n'ont pas participé aux assemblées du conseil et plus particulièrement à l'assemblée extraordinaire convoquée afin de former le comité de sélection et d'amorcer le processus de sélection.

Un groupe d'étudiants de l'AGES est présent et une lettre au ton acrimonieux adressée à la future direction générale est lue devant l'assemblée.

À la suite de la lecture de ces lettres, le président répond qu'il les reçoit au nom du conseil d'administration, mais que, personnellement, il les trouve blessantes. Il rappelle le processus qui a été suivi avant la formation du comité de sélection ainsi que le message qu'il a personnellement envoyé aux deux membres enseignants siégeant au conseil d'administration. Ce message était une invitation à mettre de côté le boycottage spécifiquement pour le dossier du remplacement de la directrice générale, afin de ne pas priver le corps professoral du droit et du pouvoir qui revient à des membres de l'interne de faire partie du comité de sélection, tel que le règlement le prévoit. Le président mentionne qu'il n'a pas reçu d'accusé réception ni de réponse à ce message. M. Tremblay dit avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir la participation des enseignants. En terminant, le président rappelle la rigueur dont le comité de sélection a fait preuve tout au long du processus.

Les représentants de l'AGES, les membres du comité de mobilisation et de l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme quittent la salle André-Surprenant.

## **02.01 EO Adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Josée Mérineau, appuyée par M. Stéphane Gauthier, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **02.02 EO Résolution – Adoption des recommandations du comité de sélection pour le poste de directrice générale ou de directeur général et nomination (embauche)**

Le président rappelle tout le processus ayant conduit à la recommandation qui est livrée aujourd'hui dans le rapport du comité de sélection.

Considérant qu'un comité de sélection au poste de directrice générale ou de directeur général a été formé, tel qu'il appert de la résolution C.A. 22 (2015-2016) ;

Considérant que le comité de sélection a suivi les étapes décrites au *règlement n<sup>o</sup> 11* du Cégep de Saint-Jérôme, lesquelles sont énumérées par le président, M. Pierre-Luc Tremblay, qui mentionne également les dates de réalisation de celles-ci;

Considérant que toutes les étapes et l'échéancier fixé ont été respectés et que le comité de sélection est unanime quant à la recommandation d'une candidature;

Considérant qu'au regard du processus, deux assemblées extraordinaires de la commission des études ont été convoquées et tenues et que tous les membres autres que les enseignants s'y sont présentés;

Considérant qu'à ces séances, des avis officiels n'ont pu être sollicités faute de quorum, mais qu'elles ont été l'occasion de recueillir les commentaires des membres;

Considérant que les membres du conseil d'administration reçoivent le rapport et les recommandations du comité de sélection, qui préconisent de recommander la nomination de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, qui connaît la culture du Collège et la région;

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, propose :

« de procéder à la nomination et à l'engagement de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal au poste de directrice générale du Cégep Saint-Jérôme pour un mandat de cinq ans;

d'autoriser le président du conseil, à signer le contrat d'engagement de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, à titre de directrice générale du Collège, en conformité avec le Règlement ministériel déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel;

que la date d'entrée en fonction de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal soit fixée au 1<sup>er</sup> février 2016 ».

### **C.A. 22 (2015-2016)**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Francine Paquette désire remercier les membres du comité de sélection qui ont travaillé de façon consciencieuse et rigoureuse tout au long du processus de sélection. Elle remercie également tous les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée pendant ces années. M<sup>me</sup> Paquette se dit heureuse de céder la place à M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, qui est très appréciée au sein du Collège et des centres collégiaux, à Saint-Jérôme ainsi que dans toute la communauté laurentienne. M<sup>me</sup> Paquette passera le flambeau à M<sup>me</sup> Le Gal, mais demeurera disponible pour lui apporter son soutien et son aide, si requis, ou encore pour répondre à ses interrogations.

M. Tremblay remercie M<sup>me</sup> Paquette et souligne ses aptitudes de mobilisatrice, sa créativité et son engagement. Il profite également de l'occasion pour à nouveau remercier les membres du comité de sélection et M<sup>me</sup> Isabelle Labrèche de leur disponibilité, de leur professionnalisme et de leur implication.

Il termine en précisant que cette décision est **frappée d'embargo** jusqu'au lendemain, le 17 décembre 2015, où il sera levé au moment de la diffusion d'un communiqué par le Service des communications au sein de la communauté. Ce délai permettra à M<sup>me</sup> Le Gal de rencontrer les membres de son équipe, à la Formation continue, Services aux entreprises et International, et de leur annoncer personnellement la nouvelle.

### **01.03 EO Levée de la séance**

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne qu'une prochaine assemblée sera nécessaire pour nommer un membre au comité de sélection de la personne qui remplacera M<sup>me</sup> Le Gal. Il ajoute qu'il y

aura également un dépassement de coûts à autoriser, à la suite aux travaux d'excavation pour l'agrandissement du Collège. La date du 18 décembre 2015 semble convenir à plusieurs membres. Un message sera envoyé afin de confirmer la date de cette rencontre.

M. Robert Drolet, appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Chiasson, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 18 h 30.

Pierre-Luc Tremblay  
Président

Diane Bournival  
Coordonnatrice Service des affaires corporatives